



Covid-19

À la suite de l'annonce du gouvernement du Québec et de la sécurité publique, la municipalité de La Rédemption met en place des mesures préventives pour la santé de ses citoyens. Les séances du conseil se feront à huis clos et cela pour une durée indéterminée. De plus, la municipalité maintient les services essentiels tels que le traitement de l'eau potable, les eaux usées, le déneigement, la collecte des matières résiduelles et la sécurité publique.

Les services municipaux demeurent fonctionnels et les citoyennes et citoyens sont invités à privilégier l'utilisation des services en ligne et à nous contacter par courriel ou par téléphone.

Directeur général 418-775-5311 poste 2000

Adjointe administrative 418-775-5311 poste 2001

La municipalité de La Rédemption